



# McGill

Référence : 18012A-180313

## ***Professeur(e) agrégé(e) ou titulaire Directeur ou directrice, Recherche en santé des femmes***

---

Faculté de médecine – Département d'obstétrique et de gynécologie

---

### **Description du poste**

Le Département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université McGill cherche à pourvoir un nouveau poste professoral menant à la permanence dans le domaine de la recherche en santé des femmes, au rang de professeur agrégé ou titulaire. La personne choisie occupera également la Chaire Robert Kinch en santé des femmes. Le ou la titulaire de poste établira un programme de recherche solide financé par des fonds externes, assurera une formation en recherche à des étudiants aux cycles supérieurs et à des médecins résidents, et exercera un leadership en recherche en santé des femmes au sein du Département.

Le Département forme des obstétriciens et des gynécologues universitaires qui exercent à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Le Département offre, avec efficacité et efficience, des soins complets de qualité exceptionnelle et fondés sur des données probantes, en plus de viser l'excellence en recherche.

La recherche fait partie intégrante du Département d'obstétrique et de gynécologie. Les équipes de recherche du Département représentent un éventail de disciplines allant des sciences fondamentales à la recherche clinique et épidémiologique. Les six chercheurs de la Division de biologie de la reproduction étudient les fondements cellulaires et moléculaires de la reproduction mammalienne et du développement de l'embryon, le développement de l'ovocyte, les cellules souches germinales, et la voie de signalisation Wnt dans l'endométriose. Des recherches cliniques sont notamment menées en endocrinologie de la reproduction, infertilité, médecine fœto-maternelle, oncologie gynécologique et chirurgie gynécologique à effraction minimale. Des recherches épidémiologiques sont menées par deux épidémiologistes dans les domaines de l'épidémiologie périnatale, de l'épidémiologie reproductive et de la santé mentale périnatale.

### **Exigences**

La personne retenue doit être titulaire d'un doctorat (Ph. D.) en épidémiologie, en santé publique, en sciences sociales ou dans une discipline pertinente. Les personnes dont les recherches sont axées sur la gynécologie bénigne, notamment l'infertilité, la contraception, la ménopause, les fibromes utérins ou l'endométriose, sont particulièrement encouragées à postuler. Les candidats et candidates doivent démontrer leur capacité à gérer de façon indépendante un programme de recherche, à favoriser des

collaborations et à travailler de concert avec des chercheurs, des collègues cliniciens et des partenaires communautaires à l'échelle locale, nationale et internationale. La personne choisie doit présenter un excellent bilan en matière d'obtention de subventions et de publications avec examen par les pairs, et pouvoir attester de sa réputation internationale. Une expérience de leadership et d'excellentes aptitudes de communication à l'oral et à l'écrit sont également essentielles.

## **Responsabilités**

- Élaborer un programme de recherche robuste lié à la gynécologie.
- Obtenir des subventions de fonctionnement et salariales octroyées après un examen par les pairs par des organismes comme le FRQS et les IRSC, ou d'autres organismes subventionnaires pertinents.
- Faire connaître les résultats de la recherche par des publications évaluées par les pairs, ainsi que d'autres activités d'application et d'échange des connaissances.
- Assurer une formation en recherche à des étudiants aux cycles supérieurs et à des médecins résidents.
- Exercer un leadership afin de développer la recherche en santé des femmes, en collaboration avec des scientifiques et cliniciens de l'Université et des hôpitaux affiliés.
- Approfondir l'interaction avec le milieu de la recherche en santé des femmes à l'échelle de l'Université.
- Rechercher des occasions de financement afin de catalyser la création d'équipes de recherche et d'initiatives de formation novatrices en santé des femmes.
- Conseiller le directeur du Département en matière de stratégie de recherche et de priorités de recrutement, et siéger au comité exécutif du Département.

L'Université McGill est située au cœur du centre-ville de Montréal, une des villes parmi les plus cosmopolites et plurielles d'Amérique du Nord. Son vaste campus s'étend à flanc de montagne, au pied du majestueux mont Royal.

Le Département est affilié au Centre de la reproduction du CUSM, le plus grand centre universitaire en matière de fertilité au Québec avec ses quelque 3000 nouvelles consultations par année. Sa mission est d'offrir aux étudiants en médecine, aux résidents, aux fellows, ainsi qu'à la communauté locale d'obstétriciens et de gynécologues, les programmes et le milieu d'apprentissage qui stimuleront leur curiosité et leur créativité et leur permettront d'acquérir les compétences professionnelles et les qualités humaines requises pour prodiguer des soins spécialisés en santé des femmes. Le Département vise à faire avancer les connaissances au moyen de programmes de recherche en sciences fondamentales, en épidémiologie, en recherche clinique, en études sur les services de santé, et en évaluation de technologies et de systèmes de prestation de soins cliniques.

---

## RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

---

Type de poste :	Poste menant à la permanence
Rang :	Professeur(e) agrégé(e) / titulaire
Statut :	Temps plein
Salaires :	Établi en fonction des qualifications et de l'expérience
Période	Dans les 30 jours suivant l'affichage du poste

---

## SOUSSION DE CANDIDATURE

---

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante :  
<http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>.

Les dossiers de candidature doivent inclure les documents suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitæ (en un seul document PDF)
- un énoncé de recherche (si des documents supplémentaires sont nécessaires, les regrouper en un seul document PDF)
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références

*L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.*

*McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l'incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.*

*L'Université McGill met en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par courriel ou par téléphone au 514-398-1660.*

*On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.*

---